

Où situer *certain*s dans une typologie sémantique des groupes nominaux?

Francis Corblin

Université Paris IV

La question que nous nous posons ici est la suivante: où situer le déterminant du français *certain*s dans les typologies induites par deux théories sémantiques actuelles: la théorie des représentations du discours, et la théorie des quantificateurs généralisés?

1 Deux typologies sémantiques des GN

1.1 La théorie des représentations du discours

La théorie des représentations du discours, (DRT) introduite par H. Kamp (1981) postule une typologie des groupes nominaux qui distingue trois classes: les quantificateurs, les définis et les indéfinis.

Nous allons tout d'abord présenter très brièvement, et de manière informelle ces trois classes de groupes nominaux.

Les groupes nominaux quantificateurs introduisent dans la représentation une variable et une structure de quantification restricteur/scope nucléaire, qui régit entièrement l'interprétation de la variable en vertu du schéma suivant :

(1) Qx Restricteur : (...x....) Scope nucléaire (...x...)

Ainsi, un quantificateur comme tout, dans *tout homme respire*, se laisse représenter comme :

(2) Tout x Restricteur (*homme x*) Scope nucléaire (*respire x*)

Le quantificateur lie une variable dans le restricteur et dans le scope nucléaire : il exprime une relation entre les cas où *x* vérifie le restricteur et ceux où il vérifie le scope nucléaire. En l'occurrence, *tout* exprime que chaque cas dans lequel *x* est un homme est un cas où *x* respire. Ce modèle de la quantification, dit parfois *tripartite* (Quantificateur/Restricteur/Scope), trouve son origine dans les travaux de Lewis (1975), Kamp (1981), mais aussi dans tous les travaux sur les quantificateurs généralisés, lesquels peuvent eux-mêmes être rattachés à la conception abstraite de la quantification introduite par Aristote et Frege.

La variable, ou référent de discours, introduite par ces quantificateurs est entièrement gouvernée par la structure de quantification, en ce sens qu'elle ne peut faire l'objet d'une référence définie (cf. infra) que dans l'espace défini par cette structure. Si nous passons à une autre phrase, la variable introduite par *tout* ne peut pas être anaphorisée très naturellement, alors qu'à l'intérieur de la structure de quantification, cette anaphore est possible :

- (3) Tout homme qui n'aime pas qu'on *le* critique risque de ne jamais voir *ses* erreurs
- (4) Tout homme aime qu'on l'admire. *Je ne *le* respecte pas.

Alors que le pronom *le* peut avoir *tout* pour antécédent, *dans* la structure quantifiée, cette possibilité disparaît dès que l'on *sort* de la phrase.

Les groupes nominaux définis (noms propres, pronoms et groupes nominaux définis proprement dits) introduisent eux aussi une variable dans la représentation sémantique, mais cette variable doit être identifiée à un individu précédemment identifié. Cette catégorie n'étant pas cruciale dans le cadre de cette étude, nous n'en dirons guère plus ici.

En revanche, la troisième catégorie, celle des groupes nominaux indéfinis mérite ici plus d'attention. Comme chaque type de groupe nominal, l'indéfini introduit une variable, mais il ne crée pas lui-même une structure de quantification : le prédicat nominal suivant l'indéfini, et le reste de la phrase, sont seulement reliés par une variable, laquelle doit donc correspondre à un individu qui vérifie ces deux ensembles de conditions. Mais l'indéfini ne correspond pas à une variable " libre " en logique des prédicats, et cela en raison de deux propriétés spécifiques des langues naturelles :

- 1) les langues possèdent des quantificateurs " non sélectifs ", c'est-à-dire des quantificateurs qui certes introduisent des variables qu'ils régissent, mais qui en outre sont en mesure de lier d'autres variables, si celles-ci sont introduites dans leur portée (par exemple par des indéfinis);
- 2) lorsqu'une variable est introduite hors de la portée d'un quantificateur explicite, cette variable est introduite comme variable quantifiée existentiellement. C'est l'hypothèse de la " clôture existentielle " (Heim 1982) ou l'hypothèse d'équivalence de l'interprétation existentielle des référents de discours non quantifiés (Kamp 1981).

C'est cette analyse des indéfinis qui permet de résoudre le cas paradoxal des donkey-sentences dans Kamp (1981). Dans une phrase *si P Q*, une structure de quantification est introduite par *si P Q*, ou plus exactement par l'adverbe de quantification implicite sous-jacent (voir Lewis 1975). Si un indéfini est interprété dans la portée de cette quantification, il se comportera comme une variable liée par un quantificateur et sera accessible à un pronom dans le domaine du quantificateur.

1.2 Théorie des quantificateurs généralisés

La théorie des quantificateurs généralisés (Barwise et Cooper (1981), Keenan et Stavi (1986)), propose une approche dénotationnelle des déterminants, considérés uniformément comme des quantificateurs de différents types.

Pour le problème qui nous intéresse ici, la typologie la plus pertinente empruntée à la TQG pourrait être l'opposition entre déterminants cardinaux et déterminants proportionnels.

Les déterminants cardinaux, ou *intersectifs*, caractérisent uniquement le cardinal de l'ensemble des individus qui possèdent la propriété dénotée par le GN et la propriété dénotée par le groupe verbal.

Dans la formule schématique $Det A B$, le déterminant caractérise uniquement (le cardinal de) l'intersection $|A \cap B|$. Un des tests établissant qu'un déterminant est cardinal, est la symétrie ($DAB \Leftrightarrow DBA$).

Ainsi, le déterminant *deux au moins* est cardinal ; si je dis que *deux Français au moins sont polyglottes*, j'affirme que l'intersection des individus français et des individus polyglottes comporte au moins deux membres. La symétrie le confirme : *Deux Français au moins sont polyglottes* implique que *Deux polyglottes au moins sont français*, et la réciproque est également vraie.

Les déterminants proportionnels, en revanche, caractérisent le rapport entre le cardinal de l'intersection $|A \cap B|$ et le cardinal du restricteur $|A|$. Un test de la proportionnalité est qu'il est impossible de vérifier que DAB est vrai sans connaître et le nombre d'individus contenus dans l'intersection des deux ensembles et le nombre d'individus vérifiant A (le contenu nominal du GN déterminé). Un autre test est que les proportionnels ne sont pas symétriques : *La plupart des Français sont polyglottes* n'implique pas *La plupart des polyglottes sont français*.

1.3 Propriétés associées et croisement des typologies

1.3.1 Propriétés associées

A la définition des indéfinis en DRT sont associées un certain nombre de propriétés qui sont assez naturellement reliées à la conception même de cette catégorie dans le formalisme considéré. Cf. sur ce point Corblin (1997).

L'indéfini est repéré comme une variable, sans force quantificationnelle propre, et qui doit être liée par un quantificateur de son contexte. On observe que la portée des indéfinis n'est pas strictement contrainte par la syntaxe, et qu'un indéfini enchâssé, comme en (5) peut avoir une portée large, intermédiaire, ou étroite (Cf. Abush (1994)).

- (5) Chaque professeur a favorisé chaque étudiant qui avait lu un article.

portée large : Il y a un article tel que chaque professeur a favorisé chaque étudiant qui l'a lu.

portée intermédiaire : pour chaque professeur, il y a un article tel qu'il a favorisé chaque étudiant lecteur de cet article.

portée étroite : Chaque professeur a favorisé chaque étudiant ayant lu un article au moins

On peut vérifier qu'un quantificateur, au sens de la DRT, comme *beaucoup*, placé dans le même contexte syntaxique ne pourra guère avoir qu'une interprétation étroite.

- (6) Chaque professeur a favorisé chaque étudiant qui avait lu beaucoup d'articles

On peut également rappeler que les indéfinis admettent plus facilement que les quantificateurs les interprétations "collectives".

- (7) Cinq élèves m'ont offert un cadeau

s'interprète beaucoup plus aisément comme une action collective (un seul cadeau) que

(8) Beaucoup d'élèves m'ont offert un cadeau

qui suppose plutôt des cadeaux individuels.

Une troisième propriété est mentionnée dans Corblin (1997) ; il s'agit de la possibilité pour les indéfinis en position de sujet d'être interprétés comme génériques, même en l'absence d'un opérateur non ambigu de généralisation,

(9) Un homme travaille

alors que les quantificateurs, en dehors de l'universel sont incapables dans ces mêmes contextes de mentionner la classe entière :

(10) Beaucoup d'hommes travaillent

1.3.2 Croisement des typologies

Deux questions intéressantes naissent immédiatement de l'existence de ces deux typologies : Sont-elles indépendantes ? Couvrent-elles l'ensemble du champ ? Peut-on projeter les sous-classes sur l'ensemble des déterminants en les partageant en classes disjointes ?

Une proposition simple consiste à postuler les implications suivantes :

| | | |
|----------------------|---|-----------------|
| INDEFINI | → | CARDINAL |
| PROPORTIONNEL | → | QUANTIFICATEUR |

Les catégories mises en relief sont celles de la théorie des quantificateurs généralisés, et les autres sont celles de la DRT.

D'après ces implications, un indéfini serait nécessairement cardinal, et un proportionnel appartiendrait nécessairement à la classe des quantificateurs. Cette projection paraît naturelle, dans la mesure où l'indéfini suppose une absence de force quantificationnelle spécifique, et une cardinalité pouvant apparaître comme une forme faible de quantification. Dans le cas d'un cardinal, il n'y a pas de différence établie entre un restricteur et un scope, et la quantification porte sur l'intersection des deux ensembles, d'où la symétrie.

Il y a cependant quelques complications dans la mesure où la théorie des quantificateurs généralisés ne s'applique pas directement à *un*, tant qu'on ne détermine pas si cette forme signifie "*un au moins*" ou "*un exactement*". Mais si l'on accepte d'analyser *un* comme la disjonction de *un exactement* et de *un au moins*, *un* peut être analysé comme cardinal, chaque membre de la disjonction étant cardinal.

Un proportionnel serait nécessairement un quantificateur. Le lien serait ici peut-être moins direct à établir entre les deux ordres de propriétés, bien que la notion de quantificateur utilisée par la DRT soit un reflet assez direct de la manière dont la théorie des quantificateurs généralisés considère un quantificateur proportionnel, comme relation non symétrique entre le restricteur et le scope nucléaire.

Il semble en revanche impossible de vérifier les implications inverses. En effet, tous les cardinaux ne sont pas indéfinis. Kamp et Reyle (1993) montrent que les nombres modifiés *un au moins*, *deux*

exactement, trois au plus, plus de quatre, s'ils sont sans aucun doute *cardinaux*, ont un statut hybride au regard des propriétés qui opposent les indéfinis et les quantificateurs en DRT : ils ont certaines propriétés des indéfinis, et certaines propriétés des quantificateurs.

Propriétés indéfinies des nombres modifiés :

Accessibilité dans les donkey sentences :

- (11) Tout villageois qui possède un âne le bat
 Tout villageois qui possède au moins un âne le bat

Propriétés des quantificateurs :

Portée relative: prédilection pour la portée étroite.

- (12) Chaque professeur a récompensé chaque élève qui a lu deux romans exactement/au plus/au moins.

L'interprétation préférée est manifestement ici, en opposition à ce qui est observé en (5): *sera récompensé par chaque professeur, chaque élève qui aura lu un nombre de romans ainsi défini (quels que soient ces romans)*.

Interprétation collective peu accessible :

- (13) Au moins cinq élèves m'ont offert un cadeau
 Cinq élèves m'ont offert un cadeau

Interprétation générique non accessible:

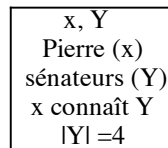
- (14) Un homme travaille pour vivre
 Un homme exactement travaille
- (15) Un homme doit travailler pour vivre
 Un homme au moins doit travailler pour vivre

C'est en raison de ce statut hybride que Kamp et Reyle proposent d'admettre une classe intermédiaire, entre les cardinaux et les quantificateurs. Cette classe, dite des quantificateurs cardinaux, est opposée aux indéfinis dans Corblin (1997) comme indiqué ci-dessous.

1.4 Proposition de typologie

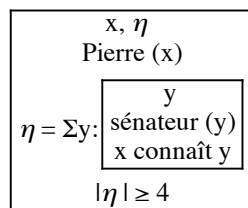
INDEFINI

- (16) Pierre connaît quatre sénateurs



QUANTIFICATEUR CARDINAL

- (17) Pierre connaît au moins quatre sénateurs



(17) est une des représentations proposées par Kamp et Reyle (1993), qui en considèrent une autre plus proche de celle des quantificateurs et que nous ne discuterons pas ici.

Considérons rapidement la manière dont ces représentations s'interprètent. L'indéfini *quatre sénateurs* introduit dans le discours un groupe Y vérifiant les prédicats *sénateurs (Y)*, et *x connaît Y*, groupe comportant quatre individus. Ce discours sera vérifié dans tout modèle qui comporte au moins quatre individus vérifiant conjointement ces propriétés.

Le quantificateur cardinal *quatre sénateurs au moins* introduit dans le discours un groupe pluriel formé de l'ensemble total des sénateurs connus de Pierre. Ce discours sera vérifié dans tout Modèle où le groupe ainsi caractérisé sera de cardinal supérieur ou égal à quatre. η est un référent de discours "indifférencié", pouvant être instancié par un atome (un individu singulier) ou un individu pluriel.

2. Le problème de *certain*s

Le déterminant *certain*s du français est a priori difficile à situer dans cette typologie.

Au regard de la théorie des quantificateurs généralisés, j'ai noté dans Corblin (1997) qu'il n'est pas très aisé de dire si *certain*s est cardinal ou proportionnel.

Tout dépend en fait de la manière dont on intègre le signifié “pas tous” à cette forme. Si, au vu d’étudiants rendant leur copie, j’accepte de dire que la phrase *certaines étudiants ont rendu leur copie* est vraie, je traite le déterminant comme un cardinal, puisque la seule prise en compte de l’intersection des deux ensembles me permet de conclure.

Mais si je refuse de dire si la phrase *certaines étudiants ont rendu leur copie* est vraie avant de vérifier qu’il y a des étudiants qui ne l’ont pas fait, alors je traite la forme comme un proportionnel, puisque je traite le déterminant dans *certaines A B* comme expression d’un rapport entre l’intersection de A et B et l’ensemble A.

On observe que l’accentuation de *certaines* impose l’interprétation *pas tous*, mais l’interprétation de ce fait est loin d’être simple. En effet, l’interprétation de n’importe quel cardinal tend à imposer l’interprétation *pas tous*.

(18) **Deux** étudiants ont rendu leur copie

semble déclencher, au moins par implicature, l’interprétation qu’il y a plus de deux étudiants, et que seuls deux étudiants ont rendu leur copie. Il est donc particulièrement difficile de conclure que *certaines* est proportionnel du seul fait que sa version accentuée le soit.

On admettra ici que *certaines* est cardinal, l’interprétation *pas tous* n’étant qu’une implicature qui ne provient pas nécessairement du signifié propre de cette forme.

2.1 Les étranges propriétés de *certaines*

Je ne ferai pas ici une revue exhaustive des propriétés qui ont été signalées dans la littérature comme particularités de *certaines*, et je me limiterai à quelques cas qui me paraissent significatifs, en y ajoutant quelques observations.

2.1.1 Préférence pour la portée maximale sur la négation

Considérons le comportement d’indéfinis-cardinaux comme *plusieurs* et *quatre* en combinaison avec la négation dans la structure suivante :

(19) Personne n’a apprécié plusieurs films
Personne n’a apprécié quatre films

Ces phrases possèdent deux interprétations:

- 1) Il est faux que (il existe un x tel qu’il ait apprécié plusieurs/quatre films)
- 2) Il y a plusieurs/quatre films que personne n’a appréciés

En revanche, la version correspondante avec *certaines* ne comporte que la seconde de ces interprétations.

(20) Personne n’a apprécié *certaines* films

(20) ne peut pas s’interpréter comme *Il est faux que (il existe un x tel qu’il ait apprécié certaines films)*, mais peut seulement s’interpréter comme: *Il y a certaines films que personne n’a appréciés*.

On pourrait contester que cette propriété isole *certain*s des autres cardinaux, et faire observer que *quelques* se comporte à cet égard comme *certain*s :

(21) Personne n'a apprécié quelques films

Mais, outre que les faits ne me paraissent pas de même nature, l'interprétation maximale de la négation me semblant beaucoup plus improbable pour *certain*s que pour *quelques*, on observe que l'accentuation forte renforce la différence :

(22) Personne n'a lu **quelques** articles sur la négation

(23) Personne n'a lu **certain**s articles sur la négation

Alors que (22) peut s'employer pour dire que personne n'a lu plus d'un article, cet emploi ne me paraît pas ouvert pour *certain*s. (24) me semble naturel, mais non (25):

(24) Personne n'a lu **quelques** articles. Personne n'en a lu plus d'un.

(25) Personne n'a lu **certain**s articles. Personne n'en a lu plus d'un.

Mais si cette propriété isole *certain*s des cardinaux, elle isole aussi *certain*s des véritables quantificateurs

(26) Personne n'a apprécié chaque film

Il semble en effet que les quantificateurs, dans une configuration syntaxique comparable, tendent eux, à refuser de prendre portée sur la négation; (26) s'interprète comme en (1), non comme en (2):

- 1) il est faux que (il existe un x tel que pour chaque film y, x apprécie y);
- 2) pour chaque film x, il est faux que (il existe un y tel que y apprécie x).

La conclusion de cet examen des propriétés de portée relative avec la négation est que *certain*s semble se distinguer et des indéfinis et des quantificateurs par une prédilection pour la portée maximale sur la négation.

Il importe en effet de bien noter qu'on ne saurait prêter à *certain*s une prédilection pour la portée large "en général". Considérons (27):

(27) Tout critique loue *certain*s films

Cette phrase admet sans difficulté les deux interprétations: *il y a certain*s films que tout critique loue (portée large de *certain*s) et *pour chaque critique, il y a certain*s films qu'il loue (portée étroite de *certain*s).

Le point semble donc être très exactement qu'à l'égard d'un quantificateur tel que *tout*, la forme *certain*s établit des hiérarchies de portée qu'on attendrait si *certain*s était un indéfini; en revanche, à

l'égard de la négation, *certain* ne se comporte ni comme un indéfini ni comme un quantificateur, ni comme un quantificateur cardinal (lesquels marquent une prédilection affirmée pour la portée étroite).

2.1.2 Restrictions lexicales

Attal (1976) et Gondret (1976) en particulier ont relevé un grand nombre de contextes dans lesquels *certain* n'est pas acceptable:

- (28) *En Russie, on a créé certains soviets (Attal 1976).
- (29) En été que faites-vous? (d'après Attal 1976)
-Je lis certains romans
*je fais certains pâtés
- (30) Je sais faire certaines tartes (Attal 1976)
* j'ai fait certaines tartes
J'ai fait certaines erreurs
- (31) Je n'apprécie guère certains procédés. (Gondret 1976)
Chaque critique préfère certains livres
- (32) Il en a acheté plusieurs kilos/ *certains kilos (Gondret 1976)

On pourrait rassembler ces restrictions sous l'observation suivante de Gondret : "*Certain* signifie une "discrimination de qualité ou d'identité".

En (32), la phrase est étrange parce que nous savons qu'avec les unités de mesure, aucune différence entre unités n'est admise.

En (28), la phrase est bizarre, parce que nous savons qu'en Russie, on a créé les soviets, et non un certain sous-type de soviets.

Il n'est peut-être pas impossible d'autre part d'espérer dériver des impossibilités telles que (30) d'une approche qui intégrerait la notion de sous-type, ou sous-espèce, à la sémantique de *certain*, et nous y reviendrons après avoir introduit cette approche de manière plus précise.

L'intuition qui se trouve à la base de notre proposition peut être illustrée par les exemples suivants. La phrase (33) n'est pas très acceptable :

- (33) Je suis allé en ville, cet après-midi, et j'ai rencontré certains étudiants

Pourquoi ? Parce que la situation évoquée d'une rencontre fortuite avec des étudiants sans autre propriété spécifique qui les distinguerait comme sous-classe ne correspond pas à la sémantique de *certain*.

Il n'est pas possible non plus d'admettre l'usage suivant :

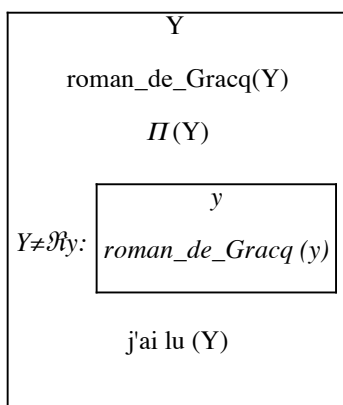
(34) Vous prendrez cette urne, et vous prélèverez au hasard certaines boules.

Là encore, il semble que l'idée d'un prélèvement aléatoire, qui ne serait pas dicté par l'appartenance de ces boules à quelque sous-espèce identifiable ne correspond pas à la signification de cette forme.

3 Proposition de traitement

Dans ce qui suit, nous allons introduire une implémentation particulière de l'intuition selon laquelle *certain* N prélève des individus sur une sous-classe identifiable des N s.

(35) J'ai lu certains romans de Gracq



Y est une variable sur les individus pluriels.

II est une variable sur les conjonctions de conditions.

$\sum y$ est la somme de tous les y .

Cette représentation a en substance le contenu suivant: il existe un groupe de romans de Gracq vérifiant un ensemble de propriétés II que j'ai lus. Ce groupe de romans est distinct de l'ensemble total des romans de Gracq.

L'implémentation particulière choisie soulève quelques difficultés que nous discutons rapidement ici. Nous avons choisi de représenter directement l'interprétation "proportionnelle" de *certain*, en faisant figurer une condition indiquant que l'ensemble des romans que j'ai lus est différent de l'ensemble total des romans de Gracq. Si cette composante de l'implication n'est qu'une implicature (cf. supra), notre représentation est trop forte.

D'autre part, la condition II est peu contrainte; on peut dire, après tout, de n'importe quel groupe de romans de Gracq qu'ils vérifient un jeu de propriétés. L'idée sous-jacente, captée seulement de manière allusive dans ce schéma, est que ce jeu de propriétés en fait une sous-classe identifiable en principe et distinguable d'autres sous-classes. Mais cette intuition n'est pas captée dans notre représentation qui est

en ce sens trop faible. En conjonction avec la condition précédente, notre représentation dit seulement que Π n'est pas vérifié par tous les membre de la classe N.

Une suggestion que nous n'explorons pas ici techniquement consisterait à définir Π comme un jeu de propriétés qui partitionne strictement la classe totale. Dans un tel cas, nous n'aurions plus besoin de la condition stipulant que les romans que j'ai lus sont un sous-ensemble strict de la classe totale, le fait d'avoir lu des romans ayant une propriété qui partitionne la classe étant équivalent.

Notons enfin bien clairement que nous ne postulons pas que l'interprétation de Π est de nature "spécifique", en ce sens que le locuteur aurait présente à l'esprit la définition de la sous-classe particulière en question. Cela peut naturellement être le cas, mais ce n'est en rien nécessaire.

La présente proposition fait quelques prédictions immédiates qui éclairent des traits saillants de la distribution de *certain*s.

- *exclusion des noms de mesure*:

(36) *J'ai parcouru certains kilomètres

est étrange parce qu'on ne peut supposer, précisément pour les noms de mesure, qu'il existe un jeu de propriété qui oppose des kilomètres, ou des kilos d'un certain type à d'autres. Naturellement, certains contextes peuvent précisément réintroduire cette différence, le plus souvent grâce à un contraste:

(37) Certains kilos sont plus durs à perdre que d'autres

(38) Certains kilomètres, dans un col, font plus mal aux jambes que d'autres

On peut noter ici que ni *quelques* ni *plusieurs* ne sont admissibles dans ces exemples. *Certain*s paraît seul en mesure de s'employer dans ces énoncés de "partition" et de comparaison. Il me semble par exemple que dans le jeu de mots connu:

(39) Tous les hommes sont égaux, mais certains sont plus égaux que d'autres

*certain*s est la forme la plus naturelle.

- *inexistence de sous -espèces reconnues*

(40) *En Russie, on a créé certains soviets

Ici, c'est vraisemblablement parce que nous savons que c'est l'espèce elle-même qui a été créée que l'exemple nous paraît bizarre. De même, on pourrait expliquer de la sorte le contraste:

(41) * En vacances je fais certains pâtés sur la plage

(42) Le commerçant fait certains pâtés pour les touristes

Alors que nous savons qu'il existe divers types de pâtés comestibles, il n'existe pas de sous-types bien connus de pâtés de sable. On confirme la nature du phénomène en choisissant des objets dont les caractéristiques sont dues au hasard.

(43) ? Les élèves ont fait certaines taches d'encre sur les bureaux.

- *impossible en contexte de choix aléatoire.*

(44) (?) Agitez l'urne, sortez certaines boules

L'intuition est ici que *certain* supposerait que le choix n'est pas complètement aléatoire, mais présélectionne une/des sous-espèces particulières.

- *exclusion de "n'importe lesquels".*

(45) (?) Pelez certaines pommes, n'importe lesquelles

La phrase semble vraiment inconsistante parce que *certain* présuppose une partition, alors que *n'importe lesquelles* suppose un choix libre. ("free-choice item").

- *Poursuite du discours après "lesquels?".*

Il semble qu'après un énoncé comme (46), si l'interlocuteur interroge, il y aura deux types de suite possibles du discours: l'une énumère *Y*, et donnera une suite de romans éventuellement contingente, l'autre énumère *II*, et fondera la sous-classe en cause dans l'énoncé en énumérant des propriétés.

(46) - J'ai lu certains romans de Gracq

- Lesquels?

On énumère *Y*: *Le rivage des Syrtes, Au château d'Argol.*

On énumère *II*: les plus récents, ceux qu'on m'a fait lire à l'école, etc...

Cette proposition suggère également des pistes d'explication intéressantes qui pourraient être exploitées. Je me contenterai ici de quelques suggestions.

- *Contextes intensionnels.*

(47) Je cherche quelques étudiants pour s'occuper de la bibliothèque

(48) Je cherche certains étudiants pour s'occuper de la bibliothèque

La seconde phrase est sans aucun doute moins bonne que la première. Il pourrait s'agir du fait que la quête d'un particulier *N* pour satisfaire une propriété, exclut la certitude a priori que ce particulier appartienne à une sous-classe identifiable.

La même opposition ne vaut pas pour *vouloir*, pour lequel l'ambiguïté existe sans que l'une des interprétations soit mal formée:

(49) Je voudrais que quelques étudiants s'occupent de la bibliothèque

(50) Je voudrais que certains étudiants s'occupent de la bibliothèque

La seule différence en matière de portée me paraît être que *certain*s préfère l'interprétation à portée large, mais la portée étroite n'est pas exclue. La phrase avec *certain*s suppose, que la portée soit large ou étroite, qu'il existe une sous-espèce identifiable par des propriétés, dans laquelle ces individus sont à prélever.

Ces préférences de distribution resteraient donc à mieux relier à l'analyse sémantique des deux formes.

- *Savoir-faire et faire*

(51) Je sais faire certaines tartes

(52) *J'ai fait certaines tartes ce matin

(53) J'ai fait certaines de ces tartes

Une hypothèse pour expliquer cette différence serait que *savoir faire* demande comme argument une entité de type espèce ou sous-espèce.

(54) Je sais faire le pâté que tu vois là= je sais faire le type de pâté que tu vois là.

La combinabilité avec *certain*s est donc possible, et même attendue si *certain*s met en relief l'interprétation "sous-espèce".

Le verbe *faire, fabriquer*, pourrait lui, avoir pour argument une entité de type "objet concret". Mais cela explique mal pourquoi la construction nominale *certaines tartes* est peu acceptable alors que la construction partitive *certaines de ces tartes* l'est.

Pourrait-il s'agir de propriétés liées à la capacité de *certain*s à introduire des particuliers dans le discours (cf. les travaux de G. Kleiber (1981 notamment et ce volume) sur les contextes spécifiant ou non)? *Certain*s serait à cet égard un indéfini ayant une préférence nette pour l'interprétation "D-linked",

ou "partitive". Il est possible que ce soit vrai, mais resterait peut-être à relier cette propriété à la saillance de l'interprétation "partitionnante" que notre proposition inscrit explicitement dans la sémantique de *certain*s.

4. Retour sur les propriétés de portée

Notre analyse fait de *certain*s un indéfini. Ce qu'on attend de cette catégorisation, c'est la liberté de portée relative qui définit, pour une part, cette classe. La seule particularité à cet égard est que *n'importe lesquels* ne pourra en aucun cas être utilisé comme test de portée étroite puisque ce terme est incompatible avec *certain*s.

Nous allons utiliser ici une phrase légèrement différente de celles qui sont traditionnellement utilisées à la suite de Fodor et Sag, Farkas et Abush pour établir ce point

(55) Chaque professeur récompense chaque étudiant qui aime deux femmes

Cette phrase a trois interprétations distinctes:

- il existe deux femmes, telles que chaque professeur récompense chaque étudiant qui les aime (par exemple, Jeanne d'Arc et Marie Curie);

- pour chaque professeur, il existe deux femmes telles que le professeur récompense chaque élève qui les aime (pour le professeur *a*, ce serait Jeanne d'Arc et Marie Curie, pour le professeur *b*, Sophia Loren et Marguerite Yourcenar, etc.

- pour chaque professeur, pour chaque étudiant, il existe deux femmes telles que le professeur récompense l'étudiant qui les aime : par exemple, le professeur *a* récompense l'étudiant *b* qui aime sa mère et Sophia Loren, le professeur *c* récompense l'étudiant *d* qui aime Marie Curie et Marguerite Yourcenar, etc.

Cette dernière interprétation peut se voir adjoindre "n'importe lesquelles", pour indiquer que la phrase est vérifiée quelles que soient les propriétés des femmes aimées, soit: *chaque professeur récompense chaque élève pour lequel le nombre de femmes qu'il aime est 2*.

Considérons le correspondant de (55) avec *certain*s:

(56) Chaque professeur récompense chaque étudiant qui aime certaines femmes

Cette phrase a aussi trois interprétations distinctes selon que l'existence d'une sous-classe de femmes aimées par l'étudiant a portée large, intermédiaire, ou étroite, soit:

- il existe une sous-classe de femmes telles que chaque professeur récompense chaque étudiant qui les aime;

- pour chaque professeur, il existe une sous-classe de femmes telles qu'il récompense chaque étudiant qui les aime;

- pour chaque professeur, et pour chaque étudiant, il existe une sous-classe de femmes telles que le professeur récompense l'étudiant qui les aime.

Cette troisième interprétation est bien une interprétation "étroite" de *certain*, mais elle n'admet pas l'adjonction de *n'importe lesquelles*, qui est par définition exclue dans la portée de *certain*. Que signifie exactement l'interprétation "étroite" de *certain*? Elle signifie qu'est récompensé chaque étudiant qui n'aime pas indifféremment les femmes, mais qui au contraire a des préférences en termes de sous-types, chacun d'entre-eux pouvant d'ailleurs avoir des préférence sans rapport avec celles des autres.

Cet exemple illustre que *certain* se comporte bien comme un indéfini pour ce qui regarde ses propriétés de portée, et que ses particularités découlent directement de la définition qui lui prête la présente hypothèse.

Les relations de portée avec la négation, nous l'avons dit, ne peuvent en revanche être dérivées ni d'une définition de *certain* comme indéfini, ni d'une définition de *certain* comme quantificateur.

Le problème, rappelons-le, est que *certain* tend à prendre portée large sur la négation, ce qui n'est ni une propriété des indéfinis, ni une portée des quantificateurs.

Considérons (57):

(57) Je n'ai pas lu certains romans de Gracq

Que serait l'interprétation de *certain* dans la portée de la négation pour l'hypothèse que nous développons ici? En substance, (58):

(58) **Erreur !**

L'interprétation de (58) se glose de la manière suivante: il n'existe pas d'individu pluriel composé de romans de Gracq, appartenant à une sous-espèce identifiable, que j'ai lu.

Tant que *certain* est interprété dans la portée de la négation, (57) est donc logiquement équivalent à: il est faux que j'aie lu un nombre de romans de Gracq supérieur à deux (puisque je quantifie sur des individus pluriels).

Cette interprétation n'est pas strictement exclue. Nous pourrions l'obtenir dans des contextes d'écho à une affirmation, à condition de la renforcer par la clause annulatrice d'implicature:

(59) -Toi qui as lu certains romans de Gracq, tu dois le savoir.
- Je n'ai pas lu *certain* romans de Gracq, je n'ai lu que *Le Rivage des Syrtes*.

Il se pourrait donc que ce fonctionnement spécifique de *certain* à l'égard de la négation soit dû à la faiblesse de son contenu proprement quantitatif. Il est connu, par exemple, que *certain* ne peut pas répondre à la question *combien?*, et ne peut pas être mis en contraste à un nombre.

- (60) -Tu as fait combien d'erreurs dans l'épreuve?
- (?) Certaines.

- (61) (?) Tu as fait trois erreurs et il en a fait certaines

La forme *quelques*, que l'on a toutes les raisons par ailleurs de compter au nombre des indéfinis, manifeste aussi une "faiblesse" dans l'expression de la quantité qui la rend inapte à un emploi comparable dans la portée de la négation:

- (62) Je n'ai pas lu quelques romans de Gracq

La seule interprétation plausible de cette phrase est me semble-t-il: *il y a quelques romans de Gracq que je n'ai pas lus*. Seuls un accent contrastif et un contexte analogue à (59) permettent de restituer une interprétation dans laquelle un locuteur nierait au moyen de (62) avoir lu plus d'un roman de Gracq.

Je propose pour ces phénomènes l'explication suivante: l'interprétation dans le scope d'une négation des indéfinis dont la valeur de nombre n'est pas fixée avec précision sur une échelle de quantité incluant le singulier, sont toutes équivalentes entre elles et sont toutes équivalentes à l'interprétation de *un* dans le scope de la négation.

Supposons en effet que le nombre à interpréter dans le scope de la négation soit fixé avec précision, soit *Ni*: l'interprétation sera alors qu'aucun groupe de *Ni* éléments ne vérifie la phrase.

- (63) Je n'ai pas lu trois romans de Gracq

Notons que dans ce contexte, il existe aussi une tendance très nette à ne pas prendre ce nombre "à la lettre" et de très nombreux emplois où l'on interprète une phrase comme (63) comme: *Je n'ai lu quasiment aucun roman de Gracq*. Mais il existe aussi une interprétation dans laquelle (63) s'utilise pour nier que la version positive soit vraie:

- (64) -Vous avez lu trois romans de Gracq
- Je n'ai pas lu trois romans de Gracq

Mais si ce nombre est un nombre indéfini (cf. Corblin (1987)), alors son interprétation dans le scope de la négation affirme qu'aucun groupe de *n* éléments, quel que soit *n* ne vérifie la phrase. Admettons que *plusieurs* soit un nombre indéfini supérieur à 1; son interprétation dans le scope de la négation revient à affirmer qu'aucun groupe d'invidus de cardinal supérieur à 1 ne vérifie la phrase, comme dans:

- (65) Je n'ai pas lu plusieurs romans de Gracq

L'interprétation dans le scope de la négation est bien formée, et donne une information différente de la phrase (66):

(66) Je n'ai pas lu un roman de Gracq

(65) peut affirmer que j'ai lu un seul roman de Gracq, alors que (66) affirme, sauf accent "écho" de dénégation sur *un* (*Je n'ai pas lu UN roman de Gracq, mais cinq*), que je n'ai lu aucun roman de Gracq.

Il y a par ailleurs des raisons d'admettre que *quelques* et *certain*s représentent des nombres indéfinis qui ne s'opposent pas fortement à *un*. Considérons par exemple les échanges suivants (cf. Corblin 1987), dans lesquels le déterminant ne porte pas l'accent:

(67) - En avez-vous parlé à plusieurs élèves?

- *Oui, j'en ai parlé à Jean

(68) - En avez-vous parlé à quelques élèves?

- Oui j'en ai parlé à Jean

(69) - En avez-vous parlé à certains élèves?

- Oui, j'en ai parlé à Jean

La donnée décisive est ici que (68) et (69) sont acceptables avec la réponse *oui*, mais pas avec la réponse *non*.

Seul *plusieurs* semble strictement exiger d'être vérifié par une pluralité, alors que pour *certain*s et *quelques*, la pluralité a plutôt le statut d'une implicature.

On peut même admettre, en recoupant les critères, que *certain*s soit la forme de nombre indéfini dont l'opposition à 1 est la plus faible: *certain*s par exemple, ne répond pas à la question *combien*.

Si on utilise η , le référent de discours "indifférencié" (singulier ou pluriel), comme forme "faible" de la pluralité pour *certain*s (*quelques* et *des*), on déduit que (57) est équivalent à *je n'ai pas lu de roman de Gracq*. En effet, si je n'ai lu aucun groupe de romans de Gracq, quelle qu'en soit la cardinalité, je n'en ai lu aucun. Cette représentation modifiée est donnée sous (70):

(70) Je n'ai pas lu certains romans de Gracq

Erreur !)

Notre hypothèse, par conséquent, est que l'interprétation dans la portée de la négation de *certain*s, est peu plausible, au même titre que celle de *des* ou de *quelques*, parce que ces termes sont des pluriels faibles, qui n'établissent pas de contraste absolu à l'égard de l'unicité. En termes très simples, si l'interprétation (70) est peu accessible, pour un locuteur, c'est qu'elle ne dit rien d'autre que *Je n'ai pas lu un roman de Gracq*.

Comme nous le soulignons dans Corblin (1987) cela ne vaut que pour les interprétations strictement distributives sur le pluriel. Si donc notre hypothèse est juste dans le cas de *certain*s, on devrait rendre

parfaitement accessible l'interprétation de *certain*s dans la portée de la négation si le prédicat verbal impose une lecture collective du groupe complément, et c'est bien semble-t-il, ce qu'on observe. Considérons (71):

(71) Je n'ai jamais rassemblé certains articles en volume

La phrase est ambiguë, signifiant: *Il y a certains articles que je n'ai jamais rassemblés*, ou bien, *Il n'a jamais été le cas que j'aie rassemblé certains articles en volume*. Si par conséquent la pluralité du groupe est imposée par des éléments "externes", comme ici par le fait que le verbe impose une interprétation strictement plurielle du groupe, l'interprétation dans la portée de la négation redevient naturelle. Par conséquent, il y a de bonnes raisons de penser que c'est l'équivalence des interprétations distributives strictes avec l'interprétation de *un*, qui rend inaccessible l'interprétation de *certain*s dans la portée de la négation. Le fait que *quelques* ait exactement les mêmes propriétés confirme que notre analyse est sur la bonne voie:

(72) Je n'ai jamais rassemblé quelques articles en volume

(72) exhibe également deux interprétations: *il y a quelques articles que je n'ai jamais rassemblés*, et *Il n'est pas le cas que j'aie rassemblé quelques articles en volume*.

5. Conclusion

Si notre analyse des relations de portée *certain*s/négation est correcte, il est possible de donner une réponse claire à notre question initiale: dans la typologie introduite par la DRT, *certain*s est un indéfini.

*Certain*s possède un trait commun avec une série d'indéfinis pluriels (*des*, *quelques*), il s'agit d'un pluriel "faible". Nous avons défini cette dernière propriété initialement par un test: la possibilité de répondre positivement à une question en justifiant la réponse par l'existence d'un seul individu vérifiant la propriété. Notre analyse des relations de portée *certain*s/négation permet d'ajouter une autre propriété pour définir ces pluriels faibles: l'interprétation distributive dans la portée de la négation est non accessible. Cette particularité est notée dans notre représentation en DRT par le recours au type η (réfèrent de discours indifférencié atomique/pluriel).

*Certain*s possède un trait spécifique au sein des pluriels faibles, il s'agit d'un indéfini "partiel". Il suppose que le groupe d'individus introduits dans la représentation appartient à un sous-type particulier, à une sous-espèce spécifique du type constitué par le nom tête. Cette particularité est notée dans notre représentation en DRT par le recours à la variable Π , variable sur des sous-espèces.

Le présent article devrait être approfondi dans deux directions au moins: 1) au plan proprement théorique, nous n'avons pas discuté de la nature de la variable Π , et des conséquences de son introduction dans la représentation; 2) au plan empirique, nous avons considéré seulement quelques propriétés distributionnelles et interprétatives qui singularisent *certain*s, et toutes n'ont pas été reliées explicitement aux caractéristiques de la représentation proposée.

Références.

- Abush, D. 1994, The scope of indefinites, *Natural Language Semantics* 2. 88-135.
- Attal, P. 1976, A propos de l'indéfini *des*: problèmes de représentation sémantique, *Le Français Moderne* 2. 126-142.
- Barwise, J. & Cooper, R. 1981, Generalized quantifiers and natural language, *Linguistics and Philosophy*. 4. 159-219.
- Bauerle, R., Schwartze, C., Von Stechow, A. 1983, *Meaning, Use and Interpretation of Language*, Berlin. Walter de Gruyter.
- Bosveld-de Smet, L. 1994, Indéfinis, quantificateurs généralisés, lecture existentielle et lecture non-existentielle, *Faits de langues* 4. 127-137.
- Corblin, F. 1987, *Indéfini, défini et démonstratif. Constructions linguistiques de la référence*, Genève. Droz.
- Corblin F. 1995, *Les formes de reprise dans le discours*, Presses Universitaires de Rennes.
- Corblin, F. 1997, Les indéfinis: variables et quantificateurs, *Langue Française* 116. 8-32.
- Fodor, J.D., and Sag, I. 1982, Referential and quantificational indefinites, *Linguistics and Philosophy* 5. 355-398.
- Gondret, P. 1976, *Quelques, plusieurs, certains, divers: une étude sémantique*, *Le Français Moderne* 2. 143-152.
- Kamp, H, Reyle, U. 1993, *From Discourse to Logic*, Dordrecht. Kluwer.
- Keenan , E.L., ed. 1975, *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge University Press.
- Keenan, E.L. 1987, A Semantic Definition of *indefinite NP*, in Reuland et al. (ed) 1987. 287-317.
- Keenan ,E.L. 1996, The semantics of determiners. In S. Lappin (ed), *The Handbook of Contemporary Semantic Theory*, Londres. Blackwell. 42-63.
- Keenan, E.L., Stavi, J. 1986, A Semantic Characterisation of Natural Language Determiners, *Linguistics and Philosophy*. 254-326.
- Kleiber G. 1981 Relatives spécifiantes et relatives non spécifiantes, *Le Français Moderne* 49,3. 216-233.
- Laca, B. et Tasmowski, L. 1994, Référentialité et pluriel dans les langues romanes, *Faits de langues* 4. 97-104.
- Landman, F. 1991, *Structures for semantics*, Dordrecht. Kluwer.
- Link, G. 1983, The Logical Analysis of Plurals and Mass Terms. A Lattice- Theoretic Approach, In Bauerle et al. (ed) 1983, 302-323.
- Reuland, E., ter Meulen, A. 1987, *The Representation of (In)definiteness*, Cambridge, Mass. MIT Press.
- Roberts, C. 1987, *Modal Subordination, Anaphora and Distributivity*, Thèse de doctorat. Univ. de Massachussets (Amherst).
- Van Benthem, J. 1983, Determiners and logic, *Linguistics and Philosophy* 6:4. 447-478.
- Werterståhl 1994, *Quantifiers in Formal and Natural Languages*. In D. Gabbay et F. Guentner (ed), *Handbook of Philosophical Logic* , Dordrecht. Kluwer. 1-133.